

Schéma départemental de développement de la lecture publique 2025 - 2029

Schéma départemental de développement de la lecture publique 2025 - 2029

Sommaire

Éditorial	5
Une histoire, une ambition	7
Un nouveau schéma [2025-2029]	17
Des modalités de mise en œuvre et d'évaluation	27
Annexes	35
1- bilan du « Schéma girondin de développement de bibliothèques et des coopérations numériques [2017-2023] » (synthèse)	36
2- règlement d'intervention 2025	47

Édito



Il y a 80 ans, l'histoire des « Bibliothèques Centrales de Prêt » commençait à s'écrire. Si le titre a changé, devenu biblio.gironde, la volonté reste la même : offrir à toutes et tous, partout, un accès public à la lecture.

Oui, de 1945 à 2025, les temps ont changé, les désirs et manière de lire aussi. Ce schéma prend en compte les besoins contemporains et propose des axes et actions afin de poursuivre un objectif : faire vivre les droits culturels et accompagner au mieux les bibliothèques girondines.

Aujourd'hui comme hier, les bibliothèques sont un des premiers réseaux culturels de proximité où s'expriment les enjeux culturels, sociaux, éducatifs, citoyens, économiques, sociétaux.

En Gironde, nous tenons à ces espaces de possibles rendez-vous pour « mirer sa vie dans celle d'autrui » (Montaigne), et c'est avec les professionnels, les communes et communautés de communes que nous les entretenons, les développons.

Dans l'époque trouble et troublante que nous traversons, comme elles le furent après-guerre, les bibliothèques sont des lieux de liens précieux, car du lire au vivre ensemble, il n'y a qu'une page.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Gleyze'.

Jean-Luc GLEYZE
Président du Département
de la Gironde



**Une histoire,
une ambition**

Introduction

Le Département de la Gironde est engagé dans une politique ambitieuse de promotion de la lecture publique, il accompagne le développement des bibliothèques sur son territoire, premier réseau culturel de proximité en Gironde comme au plan national.

Proposant des services de plus en plus larges, organisant des manifestations culturelles sous de nombreuses formes, permettant un accès libre à des collections raisonnées de textes, de documents sonores, d'images, de supports et matériels numériques, de jeux, d'instruments de musique, d'objets..., développant des partenariats de plus en plus diversifiés, de plus en plus connectées, les bibliothèques sont le lieu d'expression d'enjeux majeurs : culturels, sociaux, éducatifs, citoyens, économiques, sociétaux. En grande proximité géographique, pour l'ensemble de la population, toutes catégories sociales ou culturelles confondues, toutes générations confondues – du développement du rapport au monde dès le premier âge à toutes les étapes de la vie –, les bibliothèques sont des espaces de possibles rendez-vous tant avec les autres qu'avec soi-même. Elles sont une promesse d'avenir.

Cette politique d'appui à la vie des territoires de Gironde, auprès des communes et communautés de communes, compétence obligatoire du Département, prend corps au travers des missions dévolues à sa bibliothèque départementale - « biblio.gironde ». Elle est déclinée au travers de « schémas » définissant les orientations de la collectivité.

Structuré autour du bilan du « Schéma girondin de développement des bibliothèques et des coopérations numériques » mis en œuvre entre 2017 et 2023, adossé à un « Projet Culturel Scientifique Educatif et Social » (PCSES) adopté en juillet 2021, un nouveau schéma pour la période 2025-2029 est ici présenté.

Le « Schéma départemental de développement de la lecture publique » a vocation à définir les stratégies et moyens déployés par le Conseil départemental de la Gironde en vue de la mise en œuvre de sa politique de « lecture publique ». Inscrit dans l'ambition déclinée par l'assemblée départementale de développement équilibré des solidarités humaines et territoriales, il est un outil d'intervention et de dialogue avec les collectivités locales girondines, avec le réseau des bibliothèques partenaires de biblio.gironde et l'ensemble des acteurs de la vie du livre en Gironde.

La politique de développement de la lecture publique du département de la Gironde...

...une histoire, une ambition, un nouveau schéma.

Une histoire

De la « Bibliothèque Centrale de Prêt » à « biblio.gironde »

« biblio.gironde », outil du département pour l'aménagement et l'animation du territoire girondin en matière de « lecture publique », est le fruit d'une politique initiée par l'Etat au sortir de la seconde guerre mondiale.

L'acte fondateur des « bibliothèques départementales » date de 1945 avec une ordonnance qui crée les « **Bibliothèques Centrales de Prêt** » (BCP). **C'est alors un service de l'Etat.**

Très marqué par le contexte de pénurie de l'après-guerre, ce texte fixe les grands contours de l'action des BCP : une assise territoriale à l'échelon départemental, une aide apportée aux petites communes pour « entretenir une bibliothèque publique » (le seuil d'intervention étant alors de 15 000 habitants), un rôle de diffusion, un rôle de « ravitaillement » au moyen d'un bibliobus effectuant des dépôts de livres dans les bibliothèques municipales, les mairies et beaucoup les écoles.

Dix-sept BCP sont alors créées et dotées de moyens limités avec un bibliobus et 4 agents. L'ensemble des Départements sera progressivement couvert sur les deux décennies à suivre.

La BCP de Gironde fait partie de ce premier mouvement. Elle prend ses quartiers dès 1946 **dans des locaux de la Bibliothèque Municipale de Bordeaux, rue Mably** en plein centre-ville. A cette époque, et conformément à l'ordonnance du 02 novembre 1945, la BCP girondine a pour mission d'alimenter en dépôt de livres un réseau d'environ 600 points de lecture répartis dans toute la Gironde.

Conformément aux directives ministérielles, les BCP vont progressivement s'éloigner du milieu scolaire au profit des bibliothèques municipales. Un décret du 29 octobre 1975 les transfère de la tutelle **du Ministère de l'Éducation Nationale à celle du Ministère de la Culture**. Il est renforcé par une circulaire du 1^{er} août 1985 qui recommande fortement de supprimer progressivement les dépôts scolaires, le prêt direct scolaire, de privilégier les bibliothèques municipales, et précise que leur mission de coopération doit s'effectuer envers les communes de moins de 10 000 habitants.

Jalon historique important, 1983 marque le transfert des BCP aux départements par la loi de décentralisation du 22 juillet. Celles-ci sont placées sous la tutelle du Conseil Général le 1^{er} janvier 1986, transfert rendu effectif par le décret du 20 janvier 1986. La loi du 13 juillet 1992 renomme les BCP en Bibliothèques départementales de prêt (BDP).

Conscient du retard considérable du département en matière de lecture publique et des grandes faiblesses de la BCP qui dispose alors de moyens humains et financiers très insuffisants et **de locaux inadaptés et provisoires, cette fois à Talence près de la Bibliothèque Universitaire**, alors même que la BCP doit desservir le département le plus étendu et l'un des plus peuplés de France, le **Conseil Général de la Gironde** avait anticipé en 1982 les lois de décentralisation en se positionnant **en faveur d'une politique de développement de la lecture publique.**

▼ Ancien bibliobus de BCP



C'est en 1982 que la Direction du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture s'engage à financer la construction de locaux pour la future Bibliothèque Départementale de Prêt en proposant un programme type de 1400 m².

Une ordonnance de 2017, qui modifie le livre III du code du patrimoine, renomme les bibliothèques départementales de prêt en bibliothèques départementales. C'est à cette date que la Bibliothèque Départementale de Gironde prend le nom officiel de biblio.gironde.

C'est également en 1982 que la Direction du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture s'engage à financer **la construction de locaux** pour la future Bibliothèque Départementale de Prêt en proposant un programme type de 1400 m². C'est **le site de Saint-Médard-en-Jalles toujours occupé depuis 1988** par désormais « biblio.gironde » (dénomination de la Bibliothèque Départementale de la Gironde depuis 2017).

C'est à cette époque que voit le jour en Gironde le concept de « **relais de prêt** » [5 en 1987 : Belin-Béliet, Lesparre, Saint-Ciers-sur Gironde, Teuillac (transférée peu après dans la commune voisine de Peujard), Langon (et plus tard à Carbon-Blanc et Castillon-La-Bataille), favorisant une assise territoriale à la BDP, modestes locaux devenus « relais de pays », déplacés, agrandis, modernisés depuis, et actuellement situés à Vertheuil, Pugnac, Saint-Denis-de-Pile, Loupes, Gironde-sur-Dropt, Saint-Morillon, Mazères (Langon en 2025).

Ce transfert de compétences de l'État aux Départements est source d'une évolution profonde des modes d'intervention des BDP et des missions qui leur sont confiées. En Gironde, comme dans d'autres départements, la décentralisation se conjugue avec **une politique volontariste** forte du Conseil général en matière de développement de la lecture publique et d'équité territoriale. Les moyens de la BCP s'en trouvent accrus : outre le nouveau bâtiment, de nouveaux bibliobus sont mis en service, des postes professionnels supplémentaires sont créés, les budgets augmentent.

Les missions des bibliothèques départementales continuent d'évoluer fortement depuis le début des années 2000. Il s'agit de s'adapter pour mieux accompagner les nouveaux besoins des bibliothèques publiques en lien avec les **nouvelles pratiques culturelles** des usagers, avec l'augmentation de la place du numérique dans nos sociétés, etc. Il s'agit également de répondre aux nombreuses reconfigurations territoriales qui nécessitent une réactivité importante.

Une ordonnance de 2017, qui modifie le livre III du code du patrimoine, renomme les bibliothèques départementales de prêt en bibliothèques départementales. **C'est également en 2017 que la Bibliothèque Départementale de Gironde prend le nom officiel de biblio.gironde.**

Le 21 décembre 2021, le parlement adopte **la loi Sylvie Robert relative « aux bibliothèques et au développement de la lecture publique »** donnant une assise juridique plus consistante aux bibliothèques des collectivités territoriales. **Concernant les « bibliothèques départementales » :**

- ▶ « Les départements ne peuvent ni les supprimer, ni cesser de les entretenir ou de les faire fonctionner. »
- ▶ « Les bibliothèques départementales ont pour missions, à l'échelle du département :
 - **1^{er} De renforcer la couverture territoriale en bibliothèques, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ;**
 - **2^e De favoriser la mise en réseau des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;**
 - **3^e De proposer des collections et des services aux bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements et, le cas échéant, directement au public ;**
 - **4^e De contribuer à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;**
 - **5^e D'élaborer un schéma de développement de la lecture publique, approuvé par l'assemblée départementale. »**

Une ambition

Le Département de la Gironde, une politique de « lecture publique » volontariste

Conscient des enjeux culturels, éducatifs, sociaux... liés au développement des bibliothèques, conformément à ses engagements de solidarité et de proximité avec les collectivités de Gironde, le Département de la Gironde a engagé dès la fin des années 1980 **une politique de « lecture publique » volontariste**. Plusieurs « plans » vont se succéder. Cependant, malgré des progrès notables, la réactualisation d'un « Plan Départemental de Lecture Publique » en 1994 montre le **retard persistant de la BDP girondine** par rapport aux moyennes enregistrées au niveau national. Des engagements forts sont alors pris dans un second plan (installation de bibliothèques de secteur, mise en service d'un médiabus, augmentation des effectifs et de la desserte, création d'un service de prêt direct...). Ils ne seront cependant que partiellement mis en œuvre.

Au constat d'un « réseau girondin de lecture publique encore disparate », des « mutations profondes des attentes de la population », des « évolutions du contexte intercommunal », d'une « BDP en difficulté », une politique plus ambitieuse est élaborée dans le cadre du **plan suivant, 2005-2015**, stratégie articulée autour de :

▼ Médiathèque l'Aïga, Izon



Quatre principes

- ▶ Proximité avec toute la population du département et accessibilité,
- ▶ Égalité/solidarité envers les territoires déficitaires et les publics éloignés ou empêchés en corrélation étroite avec la compétence sociale du Conseil général,
- ▶ Attractivité des équipements et des services,
- ▶ Coopération entre les acteurs culturels, sociaux, éducatifs.

Et trois objectifs, déclinés en plan d'actions

- ▶ Développer l'égalité d'accès à la lecture, aux savoirs, à l'information et à la culture sur tout le territoire girondin et en particulier auprès des publics prioritaires ou en difficulté,
- ▶ Améliorer et développer l'offre de services,
- ▶ Inscrire le réseau de lecture publique dans une logique de territorialisation par la mutualisation des ressources et des services offerts par les bibliothèques/médiathèques et la mise en réseau des acteurs et des équipements à l'échelle des pays.

Un règlement d'intervention volontariste, entré en vigueur en 2006, définit les critères d'éligibilité des bibliothèques et médiathèques aux aides départementales. Il favorise les équipements mutualisés (« médiathèques intercommunales – relais de la BDP » et « médiathèques à vocation intercommunale ») pour disposer d'un réseau cohérent s'articulant autour d'équipements structurants. Ces aides à l'investissement et au fonctionnement concernent plusieurs domaines : construction, aménagement mobilier ou informatique, équipement multimédia, constitution de collection, aide à la création d'emplois.

La mise en œuvre du « Plan Départemental de la Lecture Publique [2005-2015] » (PDLP) s'est également accompagnée d'une **réorganisation** de la Bibliothèque Départementale pour amorcer son rattrapage, renforcer sa territorialisation et améliorer son adaptation aux besoins des publics et partenaires du Département.

Un portail internet du réseau de lecture publique de la BDP a été lancé en 2012 pour promouvoir ce réseau auprès du public et apporter des outils de collaboration aux bibliothécaires.

Le bilan de ce Plan s'est avéré **extrêmement positif**, le paysage de l'offre de lecture publique aux girondins a grandement évolué sur la période :

(Source : bilan PDLP 2005-2015)

« ...très vif succès populaire rencontré par les équipements les plus récemment construits / bien-fondé de l'échelon communautaire – ou de « territoires de projets » - pour l'implantation, le dimensionnement et la mise en réseau des équipements de lecture publique / interaction de plus en plus forte et désormais très largement majoritaire des bibliothèques avec leur environnement territorial / intégration de plus en plus courante dans l'activité des bibliothèques des pratiques émergentes (numérique, jeu, diversification culturelle...) / prise en compte croissante de leur vocation sociale)... ». Plus de proximité (physique et de service), plus de solidarité et de coopération en réseau, avancées notoires, notamment grâce au soutien du Département et de l'Etat (Drac Nouvelle-Aquitaine), mais le constat également de **disparités territoriales qui demeurent**.

Très encourageant, ce bilan a conforté le Département dans la pertinence et l'impact de la politique et des moyens mis en œuvre pour la réalisation de ses ambitions. Ces convictions ont trouvé une nouvelle traduction sur la période suivante au travers d'un « **Schéma girondin de développement des bibliothèques et des coopérations numériques [2017-2023]** » **décliné de façon synthétique comme suit :**



▲ Médiathèque BOMA St-Denis-de-Pile

- ▶ par un « schéma » inscrit sur une durée plus courte, 6 ans contre 10 ans pour le précédent « plan »,
- ▶ par la confirmation des **missions d'aménagement** du territoire de biblio. gironde - renforcement de la montée en qualité et de la mise en réseau des bibliothèques de Gironde - et l'intégration au-delà des seules bibliothèques des enjeux relatifs **aux coopérations numériques** et à **la vie littéraire** tels que définis au sein d'un Pôle Culture et Documents Départemental,
- ▶ par **la priorisation de ses interventions** dans le cadre des pactes territoriaux contractualisés entre le Département et les territoires girondins,
- ▶ par son rapprochement plus effectif encore avec **la politique sociale** du département, avec les Pôles Territoriaux de Solidarité, les Pôles Jeunesse, pour la déclinaison conjointe d'actions de proximité avec les bibliothèques situées dans leur périmètre d'activité, ce en vue d'une meilleure appréhension de la diversité des publics girondins, notamment de ceux éloignés des lieux de culture,
- ▶ par la nécessité de l'émergence en plus grande proportion **de projets expérimentaux** dans les bibliothèques de Gironde, projets à susciter et à accompagner par de la formation, de l'ingénierie, de la prise d'initiatives, par une nouvelle aide inscrite dans le règlement d'intervention,
- ▶ par la confirmation des principes généraux structurant le règlement d'intervention tel que modifié en décembre 2015, élargissant ses champs d'application et assouplissant les règles d'éligibilité des projets,
- ▶ par **l'évolution du périmètre d'intervention** de la BDP en abolissant, pour le territoire non métropolitain, le seuil historique des 10 000 habitants.
- ▶ par la signature de nouvelles conventions – actualisées et adossées au nouveau « Schéma girondin de développement des bibliothèques et des coopérations numériques » - avec l'ensemble des communes et communautés de communes constituant le réseau partenaire de la BDP.

► par la **modernisation des moyens de fonctionnement de la BDP** :

- *tout en poursuivant son évolution dans le champ du numérique, le Département dotera la BDP, tant pour son site central que ses relais de pays, de nouveaux locaux, de mobiliers modernes et d'un parc automobile adaptés à ses missions. Les ressources humaines nécessaires au bon accomplissement des nouvelles orientations lecture et coopérations numériques seront abondées.*
- *par son changement de nom : appellation générique héritée des processus de décentralisation, la « Bibliothèque Départementale de Prêt de la Gironde » adopte dans sa communication publique et en direction de son réseau partenaire, à compter de la mise en œuvre du présent schéma, le nom de « biblio.gironde ».*

► par la déclinaison de l'objectif évaluable suivant :

- *aucun habitant de Gironde ne devra se trouver en 2023 à plus de 10 minutes d'une bibliothèque de type B1, B2 ou B3,*
- *aucun ne devra se trouver à plus de 20 minutes d'une bibliothèque de type B1.*



▲ Médiathèque BOMA St-Denis-de-Pile

Ce « Schéma » a été renforcé par l'élaboration et l'adoption :

► d'une « **Charte documentaire** »

► d'un « **Projet Culturel Scientifique Educatif et Social** » (PCSES)

Destiné à être un document de référence et également une feuille de route, le PCSES est par définition :

- un projet **culturel** : les bibliothèques prennent en compte la diversité des modes d'expression culturelle et des publics,
- un projet **scientifique** : les bibliothèques participent à des réseaux et développent des activités scientifiques,
- un projet **éducatif** : les bibliothèques offrent un accès à l'information et à la connaissance et travaillent avec les acteurs de l'éducation, notamment en matière d'éducation artistique et culturelle,
- un projet **social** : les bibliothèques répondent aux besoins de la population d'un territoire et mènent des actions en concertation avec les acteurs des domaines sociaux et socio-culturels.

Adopté en juillet 2021 le PCSES de biblio.gironde décline les objectifs opérationnels suivants :

- **action 1** : faciliter la **modernisation** et l'**expérimentation** des bibliothèques,
- **action 2** : poursuivre la **mission territoriale** de biblio.gironde et amplifier celle présente sur les territoires,
- **action 3** : favoriser l'**équité territoriale** et les **coopérations** à l'échelle départementale,
- **action 4** : développer de nouvelles propositions au réseau en matière **d'action culturelle**,
- **action 5** : augmenter la **visibilité** et la **notoriété** de biblio.gironde,
- **action 6** : accroître l'accompagnement des bibliothèques dans le numérique,
- **action 7** : améliorer l'**offre documentaire** et la **valorisation** des collections ,
- **action 8** : favoriser la connaissance et le **développement des publics** notamment enfance/jeunesse et publics éloignés,
- **action 9** : renforcer la **prospection** en matière d'évolution des bibliothèques et de repérage des bonnes pratiques,
- **action 10** : renforcer l'**évaluation** et l'observation chiffrée du territoire,
- **action 11** : mieux prendre en compte les **enjeux environnementaux**,
- **action 12** : développer les **compétences professionnelles**,
- **action 13** : devenir un acteur de l'**inclusion** au service de la lecture publique sur le territoire girondin.

La politique mise en œuvre entre 2017 et 2023, les moyens qui ont été associés, ont grandement contribué à l'évolution du paysage de la lecture publique en Gironde sur la séquence. > voir bilan : annexe 1.

▼ Médiathèque l'Aïga-Izon





Un nouveau schéma 2025-2029



Axe 1 « Accompagner au plus près les territoires de Gironde dans le développement de politiques de lecture publique »

en correspondance avec les actions 1, 2, 3, 6, 9 du PCSES

A l'évaluation du « Schéma 2017-2023 » et des impacts très positifs de la politique mise en œuvre sur la période, à celle de l'évolution nationale des formes prises par la « lecture publique », au regard des enjeux – culturels, sociaux, sociétaux ...- relatifs au développement des bibliothèques.

Le Département réaffirme son engagement par l'adoption d'un « **Schéma départemental de développement de la lecture publique** » pour la période 2025-2029, décliné en 7 axes.

Compétence obligatoire du Département, biblio.gironde a vocation à apporter son concours aux communes, aux communautés de communes, pour le développement de la lecture publique. Elle est un outil d'aménagement du territoire et d'animation de son réseau partenaire.

Le Département de la Gironde place la lecture publique au cœur de sa politique culturelle, de sa cohésion territoriale et sociale

Il a été exprimé dans le cadre du bilan du « Schéma girondin de développement des bibliothèques et des coopérations numériques [2017-2023] », tant la grande satisfaction du soutien de biblio.gironde et son caractère absolument indispensable, que le besoin d'un renforcement de ses services et ingénierie auprès des équipes de bibliothécaires et des élus locaux pour la définition et la mise en œuvre de leurs politiques de lecture publique.

« biblio.gironde »

► **développera son offre d'ingénierie auprès des collectivités locales et leurs médiathèques pour les accompagner dans leurs mutations,**

- pour la définition de politiques locales de lecture publique,

► **accentuera sa proximité avec son réseau partenaire**

- via un dialogue accru avec les élus locaux, avec les coordinateurs de réseaux, par des interventions plus soutenues auprès des bibliothécaires du réseau, dans leurs équipements mêmes, par la multiplication d'interventions délocalisées sur les territoires.

► **mettra en œuvre des démarches collaboratives de partage de bonnes pratiques, d'expérimentations et d'innovations.**

- la bibliothèque est un miroir de la société. Elle doit conséquemment sans cesse se réinterroger. « biblio.gironde » œuvrera au renforcement d'un réseau de bibliothèques encore plus attrayantes, plus accueillantes, plus communicantes, plus proches tant géographiquement que culturellement des populations girondines, davantage efficaces dans leur quête de nouveaux publics, plus collaboratives, pleinement identifiées et inscrites dans des démarches de partenariats avec les acteurs locaux, plus expérimentatrices...

► **soutiendra ces projets de nouveaux services, équipements et leur mise en réseau via son règlement d'intervention (aides assujetties aux moyens annuellement affectés).**



▲ Médiathèque La Quincaillerie, Langon



Axe 2 « Accompagner les actions pour le livre et la lecture portées par ou avec d'autres services, notamment dédiées aux publics prioritaires et/ou éloignés de l'offre culturelle »

en correspondance avec les actions 7, 8, 9, 12, 13 du PCSES

La bibliothèque est un lieu ouvert à tous les publics, sans condition et sans discrimination, un lieu de mixité, un lieu du lien social. Elle est conséquemment, à l'image de la société, le lieu de la diversité. Au service du plus grand nombre, elle s'adresse également de fait à des publics spécifiques.

Les bibliothèques développent incidemment des dispositifs particuliers en direction de ces populations, également en direction de celles qui sont éloignées des pratiques culturelles et qui les fréquentent peu ou pas.

« biblio.gironde » affirmera plus encore la vocation sociale des bibliothèques. Une approche transversale, co-construite, croisant d'autres politiques publiques, permettra d'accentuer les actions d'ores et déjà mises en œuvre concernant notamment l'enfance, la solidarité, la justice, la santé, le numérique,

► via une attention toute particulière en direction de publics cibles...

- par des propositions spécifiques, à son réseau partenaire ou à des structures départementales, relatives à la petite-enfance, aux adolescents, aux personnes âgées ou en situation de handicap (dispositifs itinérants, supports d'actions culturelles, sélections documentaires, rencontres, cartographie d'acteurs, formations...)
- par des projets d'aménagement, au sein des structures départementales dédiées, d'espaces de sensibilisation des tout-petits au livre, à leur relation via ce média à leurs parents et accompagnants (en lien avec les actions 4, 8, 12 et 13 du PCSES).

... et/ou éloignés de l'offre et des lieux de culture

- par l'**intensification des partenariats** avec les acteurs des politiques déployées par le département de la Gironde : social, jeunesse, inclusion...
- par la **confirmation de l'intervention des équipes biblio.gironde au sein du Centre pénitentiaire Bordeaux-Gradignan** (formation des détenus-bibliothécaire, projets d'animations, projets numériques, prêt de documents...)



▲ Médiathèque BOMA, St-Denis-de-Pile



Axe 3 « Développer la maîtrise des usages du numérique »

en correspondance avec les actions 1, 3, 6, 7, 9, 12, 13 du PCSES



▲ Médiathèque La Quincaillerie, Langon

Le « numérique » fait désormais partie intégrante de notre vie quotidienne. Son usage influe nos modes de relations sociales, les modes de « lecture » de notre environnement, notre rapport sémantique au monde. Sa maîtrise impacte considérablement la capacité des individus à s'intégrer socialement, à lire le monde, à pouvoir également développer un sens critique vis-à-vis des pensées et opinions véhiculées par une société de plus en plus digitalisées. Formidable outil de diffusion et de création artistique, il est devenu un objet culturel à part entière.

De fait, il impacte considérablement le champ d'activité des bibliothèques. « biblio.gironde » a vocation à accompagner son réseau partenaire, notamment les plus petites communes, parfois démunies pour la proposition de services numériques en adéquation avec les besoins de la population. Cette inégalité territoriale ne peut se combler sans le soutien de la collectivité départementale.

« biblio.gironde » intensifiera son activité dans le champ des « coopérations numériques » par :

- ▶ le renforcement des services de **son ingénierie technique et culturelle** à disposition des communes et communautés de communes,
- ▶ le développement de **partenariats** destinés à porter **l'innovation numérique** dans les bibliothèques de Gironde,
- ▶ la **création et l'animation d'un groupe gironde de médiateurs numériques**
- ▶ la proposition de **formations** en direction des bibliothécaires de Gironde,
- ▶ la mise à disposition de **ressources matérielles et de contenus en ligne**,
- ▶ le développement de **nouvelles propositions**, en particulier dans les champs de **l'inclusion, des cultures numériques, des publics adolescents**,
- ▶ la sensibilisation des partenaires à la **citoyenneté numérique** et à **l'empreinte environnementale** de la digitalisation de notre société,
- ▶ et, compte tenu des convergences d'objectifs portés par le Ministère de la Culture, par la candidature à son programme de « **Bibliothèque Numérique de Référence** ».



▲ Médiathèque BOMA, St-Denis-de-Pile



Axe 4 « Soutenir la montée en compétences des bibliothécaires du réseau partenaire et des agentes et agents du Département »

en correspondance avec les actions 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du PCSES

Si 98% des bibliothécaires du réseau partenaire déclarent connaître l'offre de formation de biblio.gironde et sont 91% à affirmer qu'au moins un membre de leur équipe y a déjà participé, ils ou elles sont 73 % à exprimer un besoin de formation pour faire face aux défis qu'ils ou elles identifient : nouveaux usages, publics adolescents, petite enfance, personnes âgées, inclusivité, développement durable...

« biblio.gironde » accompagnera le développement des compétences des bibliothécaires de son réseau partenaire et de ses propres équipes pour faire face à ces enjeux

► **par une offre de formations renouvelée** sur l'ensemble des activités des bibliothèques (gestion et développement de services à la population), avec une attention plus particulière :

- aux publics jeunes, de la petite-enfance à l'adolescence
- aux personnes âgées,
- aux questions du handicap, de l'inclusivité et de l'égalité femme-homme
- aux questions environnementales.

Des temps de sensibilisation/formation à la relation au livre et à la lecture seront également proposés aux agents du Département en contact avec ces publics cibles.

► **par un programme de formation spécifique en direction des équipes de biblio.gironde** pour une optimisation des compétences déjà déployées de valorisation de la lecture publique et d'ingénierie portée en direction du réseau partenaire.



▲ Médiathèque BOMA, St-Denis-de-Pile



Axe 5 « Développer les propositions au réseau partenaire par le soutien aux auteurs et artistes »

en correspondance avec les actions 1, 4, 12 du PCSES

La Gironde est riche d'acteurs investis dans les champs de la diffusion culturelle et de la création artistique : auteurs de fictions, de documentaires, de bande-dessinées, d'œuvres réflexives, pour la jeunesse, pour les adultes, d'éditeurs, de plasticiens, de musiciens..., d'opérateurs culturels intervenant dans de nombreux domaines, du livre aux arts numériques.



▲ Médiathèque BOMA,
St-Denis-de-Pile

Un constat très marquant issu du bilan du « **Schéma girondin de développement des bibliothèques et des coopérations numériques [2017-2023]** » est la capacité, désormais, des bibliothèques de Gironde à établir de véritables programmations, a minima au mois, au plus à l'année, de moins en moins au « coup par coup », projetant des réflexions et propositions culturelles de plus en plus ambitieuses, inscrites dans le temps long de la vie de la commune ou de l'intercommunalité. Elles reflètent un positionnement de plus en plus intégré des bibliothèques dans l'agenda de leur collectivité.

Pour autant et dans le même temps :

- ▶ cette montée en puissance est hétérogène sur les territoires,
- ▶ les bibliothécaires expriment le besoin d'un accompagnement de biblio.gironde en terme de ressources, de savoir-faire et d'ingénierie de projets,
- ▶ biblio.gironde est de plus en plus repéré par les artistes et opérateurs culturels qui sollicitent son concours pour aller à la rencontre des bibliothèques du réseau partenaire,
- ▶ malgré une réelle évolution sur la période 2017-2023, le constat est également posé d'une difficulté à bien investir le champ de l'Education Artistique et Culturelle (EAC).

biblio.gironde accentuera ses propositions et son investissement pour le soutien aux artistes-auteurs et leur mise en relation avec son réseau partenaire par :

- ▶ **des commandes de créations et d'interventions auprès d'auteurs et artistes**, en particulier
 - dans le cadre des opérations annuelles proposées par biblio.gironde (Lire, élire / Quinzaine du numérique en bibliothèque / Toupetikili...)
 - pour l'enrichissement de ses propositions de dispositifs itinérants originaux mis à disposition du réseau partenaire.
- ▶ **des rencontres artistes/auteurs en direction des bibliothécaires de Gironde**

Ces rencontres favoriseront notamment le développement de propositions EAC sur les territoires.



Axe 6 « Sensibiliser les bibliothécaires de Gironde aux enjeux environnementaux »

en correspondance avec les actions 1, 9, 11, 12 du PCSES

Qu'il s'agisse de l'activité de biblio.gironde ou de celle des bibliothèques de son réseau partenaire concernant la gestion des bâtiments et leur empreinte carbone, le fonctionnement courant (équipement des collections, désherbage, traitement des déchets...), les modes d'usage du numérique, les choix de matériels, les déplacements, mais également - en lien avec nos missions premières - la sensibilisation des habitants aux enjeux environnementaux et à la transition écologique (développement de collections dédiées, valorisation d'actions écoresponsables, proposition d'animations thématiques...),

les bibliothèques démontrent globalement une réelle sensibilité aux questions environnementales. Elles portent une responsabilité de service public et citoyen.

« **biblio.gironde** » **questionnera son propre fonctionnement** et, afin de contribuer à inscrire les bibliothèques de Gironde dans une démarche durable sur leurs territoires, également leur permettre d'en faire le plaidoyer auprès de leurs tutelles, **renforcera ses propositions au réseau partenaire par :**

- ▶ des temps de formation/sensibilisation,
- ▶ le repérage et le partage de bonnes pratiques,
- ▶ la valorisation de partenaires engagés dans ces démarches,
- ▶ le renforcement de ses collections dans ces domaines,
- ▶ son accompagnement pour la mise en œuvre d'expérimentations.



▲ Médiathèque l'Aïga, Izon



Axe 7 « Renforcer la visibilité et la notoriété des bibliothèques de Gironde et celle de biblio.gironde »

en correspondance avec les actions 5, 6, 12 du PCSES

Si les outils de communication des bibliothèques de Gironde ont grandement évolué sur la période 2017-2023, investissant de plus en plus de supports et accompagnant globalement leur développement, il est porté de façon récurrente par le réseau partenaire le constat d'un déficit d'image et de moyens de valorisation associés. Les outils et supports de communication développés sont globalement considérés comme n'étant pas à la hauteur des services à la population effectivement déployés. Des clichés perdurent, notamment après des populations les plus éloignées des lieux de culture, celles-là mêmes que les bibliothèques cherchent à attirer.

Cet objectif de valorisation auprès de la population de la modernité des bibliothèques fait partie intégrante des missions de biblio.gironde, plus globalement de promotion par le département de services culturels et citoyens de proximité sur le territoire girondin.

« biblio.gironde » œuvrera

- ▶ à sensibiliser les bibliothèques de Gironde à l'importance de stratégies de communication en direction des populations de leurs territoires,
- ▶ à partager méthodes et outils pour se faire,
- ▶ à interroger sa propre visibilité institutionnelle en vue de son amélioration.



▲ Médiathèque BOMA, St-Denis-de-Pile



▲ Médiathèque La Quincaillerie, Langon



**... des modalités
de mise en œuvre
et d'évaluation**

Méthodologie

- ▶ les démarches de co-construction avec le réseau biblio.gironde et autres partenaires des orientations et propositions de biblio.gironde seront multipliées (thématiques explorées : développement de collections, action culturelle, vie littéraire, usages numériques, formations, publics spécifiques...).
- ▶ ce « **schéma départemental de développement de la lecture publique** » sera déployé sur une durée plus courte que les précédents > 2025-2029.

Évolution du périmètre d'intervention de biblio.gironde

- ▶ le réseau partenaire biblio.gironde est structuré à partir de conventions de partenariats établies avec les collectivités locales directement gestionnaires de bibliothèques : communes et communautés de communes disposant d'une « compétence lecture publique totale ». Or, le fait est également majoritaire de Communautés de communes disposant d'une « compétence lecture publique partielle » et avec lesquelles biblio.gironde œuvre au quotidien (coordination de réseau, action culturelle, gestion informatique partagée, portail Internet...). Il conviendra de proposer des conventions de partenariat de nouvelle génération contextualisées à chacune de ses situations, définissant et contractualisant la relation de biblio.gironde à ces communautés de communes.



▲ Médiathèque BOMA, St-Denis-de-Pile

Contractualisation avec l'État

biblio.gironde sollicitera l'Etat, Drac Nouvelle-Aquitaine, pour la mise en œuvre...

- ▶ d'un « **Contrat Départemental Lecture** » (CDL), définissant des axes communs de développement sur 3 ans, partenariat assis sur des financements croisés,
- ▶ d'une nouvelle labellisation « **Premières pages** », dispositif d'accompagnement des territoires pour leurs politiques en faveur de la sensibilisation au livre dès la petite enfance,
- ▶ d'une labellisation « **Bibliothèque Numérique de Référence** » (BNR), dispositif ayant vocation d'aider les collectivités territoriales à se doter d'infrastructures informatiques et numériques de haut niveau afin de proposer aux publics de leurs bibliothèques des collections et services numériques de premier plan.

...et s'inscrira dans les démarches de contractualisation entre l'Etat, les Communautés de communes de Gironde pour la mise en place de « **Contrat Territoire Lecture** » (CTL).

Moyens et modernisation de biblio.gironde

- ▶ programmation de **formations** en direction des agents de biblio.gironde pour renforcer leurs compétences au regard des enjeux déclinés par le « schéma » (ingénierie de projet auprès du réseau partenaire, maîtrise des usages numériques, valorisation et médiation de ressources...),
- ▶ refonte du **portail biblio.gironde.fr** en vue d'étendre ses fonctionnalités, parer au constat partagé avec le réseau partenaire de manque d'ergonomie de l'outil existant,
- ▶ développement de nouveaux outils de **communication** pour une meilleure valorisation des services proposés tant par biblio.gironde auprès de son réseau que de l'ensemble des bibliothèques de Gironde en direction de la population,
- ▶ dotation d'un nouveau **relais de Pays** pour le territoire Bassin-Val de l'Eyre-Graves en place de celui existant,
- ▶ reprise du projet de dotation **d'un nouveau bâtiment** pour le site central de biblio.gironde > cf. « Schéma » [2017-2023] : « Cette dotation permettra de renforcer les services de référence et d'ingénierie technique et culturelle en offrant de meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement des partenaires, la mise en valeur des ressources de biblio.gironde, le développement d'outils d'animation, de formation, notamment autour du numérique, tout en étant un modèle de bibliothèque pour les collectivités de Gironde ». Les moyens humains et matériels seront abondés en adéquation avec le projet défini.
- ▶ **Règlement d'intervention** en direction des communes et communautés de communes sur la période 2025-2029 > voir annexe

Aménagement du territoire, éléments d'évaluation du « schéma [2025-2029] »

► évaluation du réseau partenaire

la typologie nationale qualifiant les bibliothèques les mieux dotées - « B1 » - à celles qui le sont le moins - « B5 » - a été progressivement remplacée depuis 2017 par une nouvelle référence proposée par l'Association des Bibliothécaires Départementaux (ABD) – de « A » à « E ». Reprise par l'Etat, elle rend désormais mieux compte de la diversification et de la qualité des services proposés par les bibliothèques (calcul sur le nombre de types d'actions au sein de l'établissement, l'accès à Internet, les dépenses documentaires, la diversité de l'offre de collections, le nombre d'heures d'ouverture, la surface, le personnel, les emprunteurs actifs, le nombre de prêts).

Elle se traduit pour le réseau partenaire biblio.gironde (données 2023) :

A	B	C	D	E
17 %	13 %	28 %	31 %	7 %

objectif :

- aucun habitant* de Gironde ne devra se trouver en 2029 à plus de 10 minutes d'une bibliothèque de type A, B ou C
- aucun habitant de Gironde ne devra se trouver à plus de 20 minutes d'une bibliothèque de type A

*production de cartes isochrones (base : déplacement voiture)

Toutes les ressources de biblio.gironde – ingénierie, règlement d'intervention... - seront mobilisées pour atteindre cette ambition.

- le « schéma » se référant au « Projet Culturel Scientifique Educatif et Social » de biblio.gironde, **les indicateurs** associés à chaque action de ce **PCSES** seront convoqués pour son évaluation,
- les démarches engagées dans le cadre du bilan du « Schéma » [2017-2023] - **enquête, rencontres de territoire, données statistiques...** - seront de nouveau conduites en 2030.

Vocabulaire et rappel du cadre d'intervention « biblio.gironde » et la « lecture publique »

« biblio.gironde »

Sa mission d'aménagement du territoire s'articule autour de plusieurs axes :

- ▶ la signature de conventions de partenariat avec les communes et communautés de communes engagées dans un projet de bibliothèque, l'ensemble des bibliothèques conventionnées formant le « réseau partenaire biblio.gironde »,
- ▶ le conseil technique pour la gestion de ces bibliothèques communales et intercommunales,
- ▶ la formation des bibliothécaires bénévoles et salariés du réseau,
- ▶ le prêt de documents aux bibliothèques partenaires du réseau,
- ▶ le prêt de matériel numérique et d'animation,
- ▶ l'accès à des ressources numériques en ligne,
- ▶ le soutien aux actions d'animation et de valorisation du livre et autres médias culturels,
- ▶ l'accompagnement de projets par des expertises :
 - sur demande des communes, communautés de communes,
 - portant sur un point d'ordre technique faisant appel aux compétences des équipes de biblio.gironde,
 - prenant la forme d'un diagnostic global de la situation de la lecture publique sur un territoire. La bibliothèque départementale met continuellement à jour une base de données de l'activité des bibliothèques partenaires permettant ainsi la production d'outils qui reflètent l'évolution de la lecture publique en Gironde,
 - par les aides financières du Conseil départemental définies dans un règlement d'intervention spécifique

QUELQUES DONNÉES D'ACTIVITÉ ANNUELLE DE BIBLIO.GIRONDE :



« Lecture publique »

La « lecture publique » est l'expression de l'ensemble des activités et services mis en œuvre par les bibliothèques-médiathèques des communes et de leurs groupements en direction de leurs populations.

La « lecture publique », dont le périmètre est en perpétuelle évolution, consiste en la mise à disposition, la valorisation et la médiation auprès des « usagers » des bibliothèques-médiathèques, en leur sein ou « hors les murs », de ressources à des fins culturelles, éducatives, informatives, sociales, citoyennes ou de loisir. Ces « ressources » sont à comprendre sous leur forme documentaire (écrite, visuelle, sonore, matérielle ou numérique...), informative, sous forme de médiation vers d'autres ressources et services locaux ou extra locaux, sous forme de valorisation des patrimoines culturels et humains des individus ou groupes constituant la population des différents territoires d'intervention, des individus ou groupes fréquentant physiquement ou virtuellement l'équipement.

Toute activité de valorisation de ces ressources dans ce cadre (orientation des « usagers », sélections documentaires, prêt de documents, production éditoriale, expositions, spectacles, rencontres, ateliers, mises en situation...) est constitutive du programme de « lecture publique » de la commune ou du groupement de communes.

Le lieu physique de la bibliothèque-médiathèque, en ce qu'il est une offre d'espace public favorisant, dans l'environnement ci-dessus décrit, un lien social - souvent seul lieu de sociabilité et d'échanges d'accès totalement libre dans une commune ou un territoire -, est à considérer comme une proposition de « lecture publique » à la population à part entière.

Les prolongements numériques de la bibliothèque-médiathèque, en son sein ou « hors les murs », doivent être appréhendés de la même manière.

Par extension, les structures concourant au développement de ces programmes et services (Bibliothèques Départementales de Prêt, Directions Régionales des Affaires Culturelles, organismes de coopération régionale...) participent d'une politique de « lecture publique ».

source « Schéma » [2017-2023]



▲ Médiathèque le Polyèdre, Bazas



Annexes

Annexe 1 : bilan du « Schéma girondin de développement des bibliothèques et des coopérations numériques [2017-2023] » (synthèse)

Moyens déployés par le Département... Aménagement du territoire / subventions

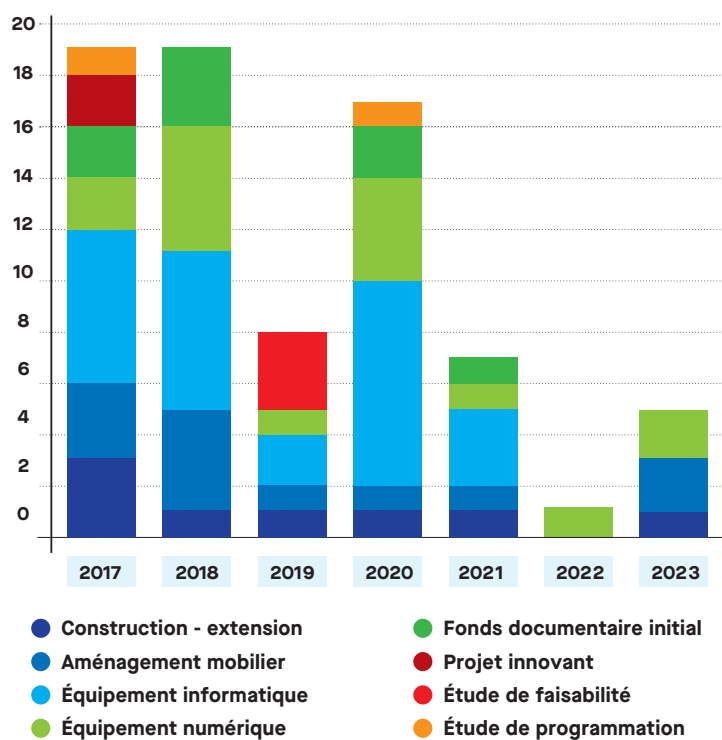
L'évolution du réseau des bibliothèques de Gironde, de l'offre de lecture publique aux girondines et girondins, est avant toute considération et prioritairement le fruit de **l'engagement des élus locaux**. Un projet de bibliothèque est un projet de services à la population, de citoyenneté locale, d'épanouissement, d'aménagement du territoire participant de son développement et de son attractivité, soit un projet politique.

Si ces constructions, extensions, mises en réseaux, propositions de nouveaux services... résultent en premier lieu de ces volontés locales, elles doivent également considérablement à **l'accompagnement du département – également de l'Etat [Drac Nouvelle-Aquitaine]** – pour leur définition et leur mise en œuvre : travail **de conviction, ingénierie** de projet, **subventions...** en complément de **l'activité courante** de biblio.gironde (conseils de gestion et de développement de partenariats, formations, action culturelle, prêt d'outils d'animation et de ressources numériques, prêt de collections, mises en réseau, groupes thématiques, diffusion d'informations...). Nombre de ces projets n'aurait pas vu le jour sans ce soutien.

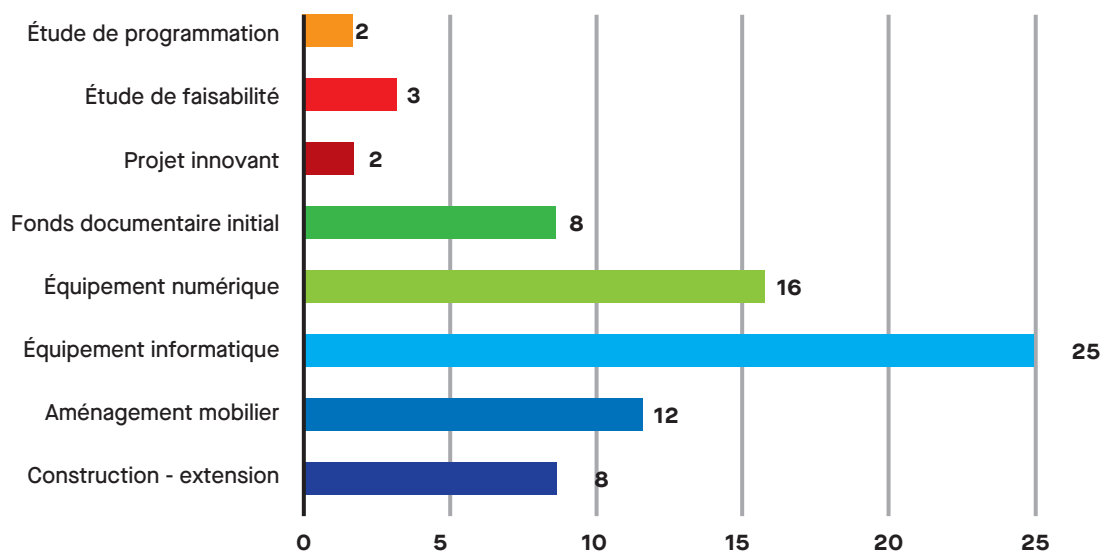
Ainsi, sur la période, les aides directes du Département au **financement** des projets des communes et communautés de communes de Gironde ont été les suivantes (hors fonctionnement courant biblio.gironde) :

- ▶ de **2017 à 2023** > Le Département a accordé **2 819 580 €** de subventions en investissement (**402 797 €** annuels en moyenne) et **1 936 175 €** de subventions en fonctionnement (aide création d'emplois, **276 596 €** annuels en moyenne) dans le cadre du « Schéma... ».

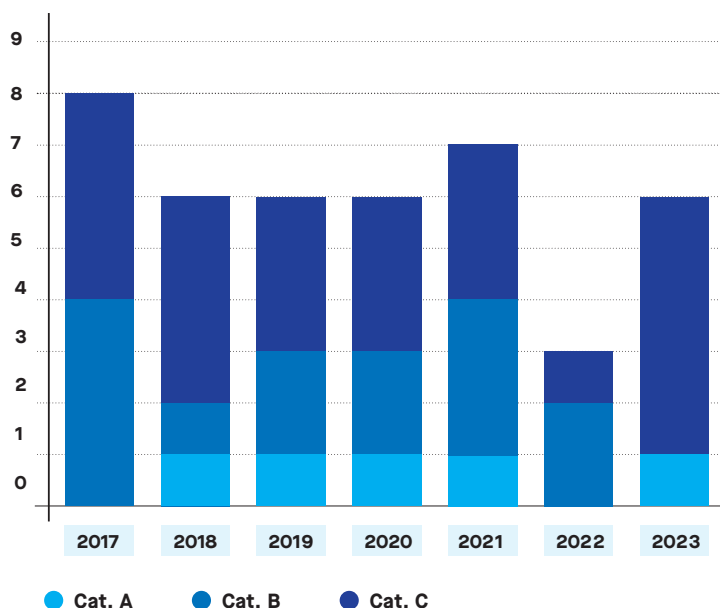
COMMISSIONS PERMANENTES / AIDES À L'INVESTISSEMENT (NB. DE PROJETS)



76 AIDES À L'INVESTISSEMENT



COMMISSIONS PERMANENTES / AIDES À LA CRÉATION D'EMPLOIS (42 CRÉATIONS : 5 A - 14 B - 23 C)



à noter, une baisse des sollicitations relatives à l'investissement à compter de 2021 pouvant être corrélée de façon cumulée au début de mandat local (2020), au délai conception/validation/réalisation de projets suite aux années covid peu propices à l'engagement d'investissements, à la situation financière de quelques communes qui ont dû renoncer à des projets pourtant déjà bien avancés (cf. crise énergétique et inflation), puis également, en suivant, dès 2023, au contexte budgétaire dégradé du Département.

biblio.gironde / moyens

Parmi les objectifs inscrits dans le « **Schéma girondin de développement des bibliothèques et des coopérations numériques [2017-2023]** » et relatifs aux moyens affectés à biblio.gironde, nombre ont été atteints, d'autres sont repoussés :

- « ... la BDP pâtit de moyens matériels – notamment en terme de locaux – peu en adéquation avec la modernité de ses activités.
...tout en poursuivant son évolution dans le champ du numérique, le Département dotera la BDP, tant pour son site central que ses relais de pays, de nouveaux locaux, de mobiliers modernes et d'un parc automobile adaptés à ses missions. Les ressources humaines nécessaires au bon accomplissement des nouvelles orientations lecture et coopérations numériques seront abondées. »

Relais de Pays

Sur la période, 5 relais ont été déplacés/réaménagés, permettant la réalisation des dessertes documentaires dans de bonnes conditions et un ancrage territorial satisfaisant.

- ▶ relais Cœur-entre-deux-mers dans le Centre Routier Départemental de **Loupes** (locaux départementaux),
- ▶ relais Haute-Gironde à **Pugnac** (convention avec la commune – local de l'ancienne bibliothèque municipale),
- ▶ relais Médoc sur le domaine de **Nodris** (locaux départementaux),
- ▶ relais Libournais à **Saint-Denis-de-Pile** (convention avec la commune – local associé à la nouvelle médiathèque BOMA),
- ▶ relais Sud-Gironde > actuellement à **Mazères** (location local commercial)
>> installation en 2025 dans le Pôle Solidarité Sud Gironde à **Langon** en cours de construction,
- ▶ venant compléter le relais aménagé en 2016 à **Gironde-sur-Dropt** pour la desserte des bibliothèques du Haut-entre-deux-mers (convention avec la CdC Réolais-en-sud-Gironde – local associé à la médiathèque de Gironde-sur-Dropt).

Caractérisé par des conditions sanitaires très problématiques, et outre son positionnement géographique peu satisfaisant par rapport au territoire à couvrir (Bassin d'Arcachon– Val-de-l'Eyre – Graves), le relais situé à **Saint-Morillon** (bâtiment « couvent de Béthanie ») reste « en souffrance ». Il convient de trouver un nouvel emplacement pour ce relais, d'une part répondant aux besoins de ce territoire, d'autre part permettant aux équipes de biblio.gironde de réaliser leurs missions dans des conditions satisfaisantes.



PROJET « DESTINATION EYSINES », « LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES DE GIRONDE »

biblio.gironde, pour son site central, occupe depuis 1988 un bâtiment hérité de la période de transfert de compétence des « Bibliothèques Centrales de Prêts » (« BCP » - Etat) aux Départements (devenant alors « Bibliothèques Départementales de Prêt » puis « Bibliothèques Départementales »).

La question de l'inadéquation du local actuel de biblio.gironde à ses missions est ancienne (modèle obsolète, conditions de travail, modernité, outil de développement du réseau partenaire...).

Projet majeur de la collectivité, la dotation d'un nouveau bâtiment pour le site central de biblio.gironde s'est matérialisée par :

- ▶ l'acquisition d'un foncier situé sur le domaine du Pinsan à Eysines,
- ▶ la réalisation des études afférente au programme,
- ▶ la désignation d'un cabinet d'architectes en 2020

Il ne s'agit pas d'un simple déménagement, mais bien une étape majeure dans l'histoire de la BCP, désormais biblio.gironde, un projet prospectif, un changement de génération d'outil.

Les difficultés financières rencontrées dès 2023 par la collectivité départementale l'ont conduite à reporter la réalisation de ce projet.



RESSOURCES HUMAINES

Sur la période, les effectifs ont grandement évolué passant de 38 agents à 48 au tableau des emplois.

Cette évolution résulte de l'analyse des besoins de biblio.gironde dans le cadre de son fonctionnement courant (missions formation, coopérations numériques, vie du livre, partenariat...), de l'évolution de son activité au regard de celle de son réseau partenaire, du rattachement de « l'artothèque départementale-fonds d'art contemporain » à la direction, de la projection vers la « maison des bibliothèques de Gironde ».

Le projet de dotation d'un nouvel équipement pour biblio.gironde ayant été suspendu au premier trimestre 2024, la démarche définissant les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la future structure l'a également été.

Ces dotations en ressources humaines intervenues sur la période ont permis de dédoubler des responsabilités et charges devenues trop conséquentes sur un seul poste (formation, numérique) et de commencer à structurer des engagements du « Schéma » dans les domaines :

- ▶ du « fonds départemental d'art contemporain » (**artothèque**) : reprise des collections et progressive remise en activité du service,
- ▶ du développement de **partenariats**, notamment dans les champs du social, de la petite enfance, du handicap,
- ▶ du dialogue avec les acteurs de la **Vie du livre** et de leur bon accompagnement vers le réseau partenaire,
- ▶ du développement des propositions dans le champ des **usages numériques**,
- ▶ de la bonne gestion de nos propositions de **formation**.

Ces missions « expertes », comprenant également le pôle action culturelle, apportent leur ingénierie et savoir-faire en appui au collectif biblio.gironde organisé en équipes territoriales : bibliothécaires responsables de secteurs, assistant.e.s-bibliothécaires et référent.e.s de pays dédié.es sur les territoires Médoc, Haute-Gironde, Libournais, Cœur-entre-deux-mers, Haut entre-deux-mers, Sud-Gironde, Bassin-Val de l'Eyre-Graves, Métropole, ainsi qu'auprès du Centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan.



PAR AILLEURS...

... à noter sur la séquence 2017-2023, outre la gestion de la période de pandémie - soutien technique et moral apporté au réseau partenaire compte tenu des restrictions sanitaires - les éléments significatifs suivants :

- ▶ l'intégration fin 2022 de **l'artothèque départementale** – fonds départemental d'art contemporain comme service à part entière de biblio.gironde.
- ▶ la mise en place de **nouvelles actions**, de **dispositifs**, de **rendez-vous** thématiques avec le réseau : « toupetikili », label « ici bébé lit », « Quinzaine Du Numérique en Bibliothèque », « biblio.plage », « Malabulle », « La cabane des petits », « La petite fabrique à musique », « Planet RAP », « biblioscope », « litt'Ado », « Ça vous dit ? » (Facile à lire), « les instants bulles »...
- ▶ la **poursuite** de « lire, élire », des interventions au centre pénitentiaire de Gradignan...
- ▶ le renforcement des **liens et collaborations** avec les services du Département

(petite enfance, handicap, inclusion...)

- ▶ la signature d'un contrat partenarial et une labellisation nationale avec le **soutien de la Drac-Nouvelle Aquitaine** :
 - « Contrat Départemental Lecture Itinérance » (**CDLI**) ayant grandement contribué à la mise en œuvre de projets biblio.gironde (axes « enfance-jeunesse », « EAC », « usages numériques », « thématiques sociétales », « dispositifs itinérants »)
 - « **Premières Pages** »
- ▶ le soutien financier de l'Etat (Centre National du Livre) dans le cadre du « **Plan de relance pour les bibliothèques** » (collections) suite à la pandémie Covid.

... et évolution du paysage de la lecture publique entre 2016 et 2023

S'appuyant sur des **données statistiques** d'activité et de moyens du réseau partenaire, sur une **enquête qualitative et quantitative** administrée en ligne début 2024, sur des « **rencontres de territoire** » dédiées, le bilan du « Schéma girondin de développement des bibliothèques et des coopérations numériques [2017-2023] » porte les enseignements suivants (bilan complet communicable sur demande) :

- ▶ en données brutes et relatives¹, **les bibliothèques de Gironde ont « gagné du terrain »** entre 2016 et 2023 (¹ comme suite aux orientations du « Schéma », 5 communes non métropolitaines de plus de 10 000 habitants ont rejoint en 2017 le réseau partenaire biblio.gironde : Libourne, Arcachon, Cestas, La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras)
- ▶ **80 % de la population à desservir² dispose d'une bibliothèque** dans sa commune (ou CdC si compétence totale). La population « à desservir » a crû de 9,7 % sur la période, celle « desservie » de 18,7 % (² communes de plus de 10 000 habitants de la métropole non prises en compte).
- ▶ les « **inscrits actifs** » (emprunteurs) sont passés **de 14,3 % à 14,9 %** de la population desservie.
- ▶ l'activité de prêt est, en Gironde comme ailleurs, de plus en plus relative par rapport à celle des autres services proposés, notamment dans les équipements récents ou ceux qui ont revisité leurs propositions : **1,1 million d'entrées par an** dans les bibliothèques du réseau en **2016 / 1,5 million en 2023**. A noter, a contrario d'autres équipements, que les bibliothèques ont rapidement repris leur dynamique après la pandémie covid.
- ▶ **47 bibliothèques** du réseau partenaires (230 structures) enregistrent un taux d'inscription **supérieur à 20 %** (usagers emprunteurs). Il n'existe pas de service public à la population, basé sur une démarche d'adhésion volontaire, qui soit plus populaire. A contrario, **69 bibliothèques** affichent un pourcentage de lecteurs actifs **inférieur à 10 %**, dont 28 inférieur à 5 %.
- ▶ **le salariat a grandement évolué** sur la période (+ 108 agents, + 38 %), ramené à 57 emplois supplémentaires (+ 20 %) si on ôte les 5 communes de plus de 10 000 hab. ayant rejoint le réseau entre-temps (51 agent.e.s).
- ▶ **l'engagement bénévole est stable** sur la période. La professionnalisation ne se développe pas au déficit du bénévolat.
- ▶ la surface des bibliothèques a crû de **+ 0,8 m² / 100 hab.** à desservir. La couverture du territoire girondin en équipements de qualité reste cependant inégale.

- ▶ les **horaires d'ouverture** n'ont par contre que **peu progressé** : 14 h 30 hebdomadaires contre 13 h 09 en 2016. En moyenne, si des équipements initialement à faible amplitude horaire ont un peu progressé, il est globalement constaté une régression dans les bibliothèques qui proposaient plus de 20 h 00 d'ouverture, notamment dans des réseaux intercommunaux qui connaissent des difficultés de ressources humaines. Il est pointé là une vraie difficulté.
- ▶ en référence à la **typologie** nationale, des bibliothèques « B1 » disposant de plus de moyens à celles dites « B5 » disposant de moins de moyens, l'évolution qualitative du réseau partenaire sur la période est bien illustrée, à savoir : **B1 et B2 : + 34 équipements ; B3 : stabilité ; B4 et B5 : - 48 équipements.**



CONCERNANT LES BIBLIOTHÈQUES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE (155 BIBLIOTHÈQUES SUR 230)

- ▶ au moins **30%** estiment avoir connu une **évolution majeure** entre 2017 et 2023,
- ▶ elles sont majoritaires à s'estimer **plus attractives**,
- ▶ **65 %** pensent être bien **identifiées** par la population (35 % « non » en conséquence). Est par ailleurs fortement réitérée lors des ateliers des « rencontres de territoires » l'idée, d'une part d'un **manque fréquent de reconnaissance** par la collectivité d'appartenance, d'autre part d'un déficit de connaissance des services d'ores et déjà proposés par les bibliothèques,
- ▶ **56 %** expriment que **des projets sont envisagés** par leur commune ou communauté de communes pour les faire évoluer. Qu'il s'agisse des projets effectivement envisagés ou des territoires en absence de projets, les missions de biblio.gironde sont ici doublement convoquées : d'une part pour son accompagnement en ingénierie là où des projets sont naissants, d'autre part pour son travail de conviction auprès des décideurs locaux en vue de la définition de services de proximité à la population là où cette ambition n'est pas déclinée.
- ▶ si les services traditionnels des bibliothèques – prêt de livres, CD, DVD, consultation sur place, recherche... - sont bien évidemment prépondérants, les réponses illustrent bien la **diversification continue de leurs activités** (action culturelle, numérique, jeu....) ainsi que l'importance de leur vocation sociale, du lien social, « le lieu du lien » comme exprimé au plan national (formation, auto-formation, accompagnement aux démarches administratives en ligne, mais aussi espace de vie social, d'échange...). Ces usages effectifs sont à mettre en regard de l'évolution des missions des bibliothèques.
- ▶ les principaux « **défis** » identifiés par les bibliothécaires du réseau ont trait **aux nouveaux usages, au numérique, aux publics adolescents et petite enfance, à l'inclusivité, à la prise en compte du jeu dans les services proposés, au développement durable...**
- ▶ outre la coopération de quasi toutes avec les écoles, dans une proportion moindre les collèges et lycées, sont cités comme **partenaires privilégiés** : relais petite enfance, maison d'assistant.e.s maternel.le.s, crèches, centre communal (et intercommunal) d'action sociale, accueil de loisirs sans hébergement, espace jeune, centre socio-culturel, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, résidences pour personnes âgées, services d'éducation spéciale et de soins à domicile, protection judiciaire, hôpital, université, syndicat mixte, conseil des sages, musée, salle de spectacle, cinéma, associations, librairie, artistes, entreprises, commerçants...

- ▶ **92 %** expriment programmer **des temps d'animations** (envers des publics diversifiés dans les réponses), **61 %** mener **des actions « hors les murs »**. Peu de catégories de publics dans l'intention sont omises, en cohérence avec la diversité des partenaires sollicités.
Le sentiment est fort chez les bibliothécaires du degré de satisfaction de leurs « lecteurs ». Nous restons cependant peu connaissant des perceptions et échos de ces propositions auprès des habitants qui ne sont pas usagers des bibliothèques.
- ▶ un fait très marquant est la capacité, désormais, des équipes à établir de **véritables programmations** - à minima au mois, au plus à l'année, pour les réponses les plus courantes-, de moins en moins au « coup par coup », projetant des réflexions et propositions culturelles de plus en plus ambitieuses, inscrites sur le temps long de la vie de la commune ou de la CdC, reflétant un positionnement de plus en plus intégré des bibliothèques dans l'agenda de leur collectivité.
- ▶ **79 %** ont déjà participé à au moins une ou **des actions culturelles proposées par biblio.gironde** (taux de satisfaction de 94 %). **89 %** ont déjà effectué des **emprunts au service animation** de biblio.gironde (89 % de satisfaction, tout en précisant des axes d'amélioration en terme de visibilité, de modalités de prêt, de renouvellement du matériel). A noter en regard la forte croissance du nombre de ces sollicitations et prêts sur la période (matériels d'animation hors numérique) : **1 034 prêts annuels en 2017, 2 665 en 2023**.
- ▶ **63 % des usagers** des bibliothèques du réseau ont accès à du **matériel numérique**, usage accompagné dans 73 % des équipements, même si seules 48 % des bibliothèques répondant à l'enquête disposent d'un personnel qualifié dédié à cet accompagnement.
- ▶ **56 %** des bibliothèques expriment avoir déjà emprunté du **matériel auprès du pôle coopération numérique** de biblio.gironde (satisfaction 96 %), **27 %** avoir été **accompagnées dans un projet de service numérique** à la population (satisfaction 100 %). Les propositions de services numériques à la population par les bibliothèques du réseau ont pris une place conséquente sur la période. Elles restent en volume encore très majoritairement axées sur des offres d'accès à internet, d'accompagnement de démarches administratives et d'utilisation d'outils bureautiques. Le numérique comme outil créatif commence cependant à se faire une bonne place (applications créatives, robotique, électronique...), notamment comme incidence de la « **Quinzaine du numérique en bibliothèque** » proposée par biblio.gironde. La maîtrise nécessaire à la valorisation et la médiation par les bibliothécaires de ces nouveaux usages, si elle a grandement évolué, reste cependant très hétérogène d'une bibliothèque l'autre. Bien que de développement relativement récent, les services d'accompagnement de projets numériques développés par biblio.gironde sont désormais bien identifiés et sollicités. Ils rencontrent la satisfaction du réseau partenaire, lequel émet des pistes d'amélioration et l'engage pour le cycle à venir.

- ▶ Il en va de même pour **les ressources numériques en ligne** proposées sur le portail « biblio.gironde.fr » (satisfaction 97 %). Le service est plébiscité par les bibliothécaires du réseau partenaire qui ne peuvent (techniquement, financièrement...) encore à ce jour, chacun.e.s dans leurs structures, proposer ce type de ressources en ligne. Comme il nous en a été témoigné, ce service est important pour des publics qui socialement ne peuvent accéder à titre personnel aux différentes propositions commerciales. Sont émis dans le même temps des suggestions concernant les contenus proposés et le souhait d'outils plus dynamiques de communication/valorisation de ce service auprès de leurs publics.
- ▶ **73 %** des répondants expriment un **besoin de formation** pour leur équipe (avec suggestions thématiques); **98 % connaissent l'offre de formation** de biblio.gironde. Dans **91 %** des situations, un membre de l'équipe a déjà participé à une de ces formations, majoritairement depuis moins d'un an (satisfaction globale 94 %, 21 % de « très satisfait »). L'offre de formation de biblio.gironde est extrêmement identifiée qui répond à l'expression d'un besoin également très fort par le réseau, ce dans toutes les thématiques relatives à l'activité des bibliothèques, thématiques régulièrement investies par biblio.gironde (publics, collections, nouveaux usages, médiation, valorisation, gestion...). **La sollicitation** la plus récurrente pour l'amélioration des propositions de formations est celle de leur **délocalisation** au plus près des territoires. Cette interrogation, liée à la géographie de notre département et aux temps de déplacements afférents, est en effet pleinement partagée par les équipes de biblio.gironde. Le principe de ces « délocalisations », avec toute la logistique associée, devra être intensifié. De manière générale et donc également en Gironde, le développement des compétences des bibliothécaires - dans ce monde en perpétuel mouvement et conséquemment pour des bibliothèques en perpétuelle mutation - est un axe fondamental des missions des bibliothèques départementales. Dans des contextes économiques contraints, ce lien engageant la relation de biblio.gironde à son réseau partenaire, engageant l'évolution des services que ce dernier propose aux girondines et girondins - le devenir des bibliothèques - devra faire l'objet d'une attention toute particulière.
- ▶ concernant la **communication** des bibliothèques du réseau partenaire, de façon corrélée à l'évolution effective du réseau sur la période, elle a **pris de l'ampleur** investissant de plus en plus de supports. Pour autant, il est exprimé de façon récurrente, notamment lors des rencontres de territoire, le **constat d'un déficit d'image et de moyens de valorisation** associés. Les outils et supports de communication développés sont globalement considérés comme n'étant pas à la hauteur des services à la population effectivement déployés. Un lien est également opéré ici avec le sentiment de **manque de considération** par les collectivités d'appartenance. Cet objectif de valorisation auprès de la population de la modernité des bibliothèques fait partie intégrante des missions de biblio.gironde, plus globalement de promotion par le département de services culturels et citoyens de proximité sur le territoire girondin. Par ailleurs, la communication de biblio.gironde, notamment au travers de **son portail biblio.gironde.fr**, est elle-même interrogée. Si l'outil, récent, apporte effectivement d'indispensables services, bien identifiés, tant aux girondin.e.s qu'aux bibliothécaires du réseau partenaire, **ses fonctionnalités, contenu et ergonomie sont interrogés** (très satisfait : 22 %; satisfait : 65 %; peu satisfait : 13 %).
Axes d'améliorations attendus : « ... plus intuitif, plus ergonomique, plus complet, un meilleur import/export des listes de prêt, valorisant encore mieux les matériels et exposition empruntables (plus de visuels et fiches séances clef en main), avec une meilleure valorisation/lisibilité du catalogue documentaire (C3RB, moissonnage des actualités/manifestations publiées

sur les sites des bibliothèques (open agenda par exemple), réservations en ligne des documents et matériels, avec livraison, boîte à outils encore plus nourrie, mise en place d'une newsletter, une communication plus nourrie (bibliothécaires et public)... »

- ▶ Si l'organisation de la « **desserte documentaire** » via des relais positionnés dans les territoires, si les modalités d'organisation des rendez-vous, la qualité de l'accompagnement effectué par les équipes de biblio.gironde, leur disponibilité... sont largement plébiscités, des appréciations sont plus nuancées concernant les collections proposées (très satisfait : 24 % ; satisfait : 64 % ; peu satisfait : 11 % ; pas du tout satisfait : 1 %). Quand bien même il a été rappelé, et admis, lors des rencontres de territoires que biblio.gironde apporte un complément documentaire aux collections développées en propre par les bibliothèques du réseau, complément « de fond (et de fonds) », également un complément en terme de « nouveautés », rappelé que biblio.gironde n'est pas une librairie, qu'il est un partenaire et non prestataire, les remarques qui ont été exprimées nous interpellent légitimement. Outre la question des moyens budgétaires dédiés, la gestion des volumes et variétés des collections proposées, sans contrevenir aux objectifs de valorisation/médiation investis avec pertinence par les équipes biblio.gironde, devra faire l'objet d'une réflexion renouvelée. La redéfinition des pôles documentaires internes à biblio.gironde, en place depuis janvier 2024, en lien et en cohérence avec la « charte d'orientation documentaire » et l'organisation en secteurs géographique, participe déjà de cette démarche.
- ▶ 58 % des répondants expriment avoir déjà bénéficié d'un accompagnement de biblio.gironde pour ses projets de développement (très satisfait : 47 %; satisfait : 53 %), concernant par ordre d'occurrence : la rénovation ou déménagement de locaux / l'action culturelle / les projets de service / la mise à disposition de nouveaux supports / l'informatisation / la rédaction de PCSES / la création de postes / le passage en réseau intercommunal / les extensions d'horaires d'ouverture...
- ▶ le degré de satisfaction général du réseau partenaire vis-à-vis de biblio.gironde est bon (très satisfait : 54 %; satisfait : 46 %)
 « ...biblio.gironde ce qu'il faut conserver » : « ...les équipes, le personnel, l'esprit, l'ambiance, l'écoute (on se sent moins seuls), la bienveillance, le sourire, la disponibilité, la réactivité, les compétences, le positionnement adapté... la relation aux référent.e.s de territoire, l'expertise professionnelle auprès des élu.e.s et bibliothécaires... le partenariat avec biblio.gironde : soutien et appui moral, financier, technique, logistique, politique, l'ingénierie, accompagnement sur mesure, accompagnement dans les COPIL et COTECH, l'accompagnement de projets... un service public départemental de lecture publique... le dialogue avec les tutelles... les projets concertés et co-construits... continuer à être moteur... bref, on compte sur vous, on vous aime ! »
 ... qui permet également l'expression d'attente le concernant : en complément des commentaires déjà opérés quant à l'image et au degré de considération des bibliothèques, et dans le cadre de sa mission foncière d'« aménageur » du territoire, est sollicité par le réseau un travail de conviction, d'« advocacy » encore plus prononcé auprès des édiles locaux . >
 « ...biblio.gironde, les axes d'amélioration » : « ... un acteur incontournable pour les élu.e.s., en plus grande proximité encore (accompagnement de projet, « coaching », advocacy auprès des élu.e.s communaux et autres partenaires locaux...) / soutien auprès des professionnel.le.s dans la relation aux élu.e.s »

Le « Schéma » portait également l'objectif suivant :

- ▶ aucun habitant de Gironde ne devra se trouver en 2023 à plus de 10 minutes d'une bibliothèque de type de B1, B2 ou B3,
- ▶ aucun ne devra se trouver à plus de 20 minutes d'une bibliothèque de type B1.

Si cette progression est globalement effective – notamment pour l'accessibilité à des équipements de type B1 à B3 pour lesquels l'objectif est presque atteint -, elle masque le déficit d'équipements de proximité de type B1, en particulier sur les CdC Médoc Atlantique, Médoc Cœur-de-Presqu'île, Grand Cubzaguais, Fronsadais, Portes-de-l'entre-deux-mers, Montesquieu, Val-de-l'Eyre... ainsi que Convergence-Garonne et Réolais-en-sud-Gironde, ces deux dernières pourtant pionnières en Gironde pour la mise en œuvre de réseaux à compétence totale connaissant aujourd'hui quelques difficultés.

annexe 2 : Schéma départemental de développement de la lecture publique

Règlement d'intervention année 2025



Typologie:

« Médiathèque de territoire »

- maîtrise d'ouvrage > périmètres des projets contextualisés aux diverses situations locales : une communauté de communes / une commune / plusieurs communes / un territoire de projet à définir au cas par cas
- aides accessibles aux EPCI girondins hors Bordeaux Métropole, aux communes de la Gironde non métropolitaines. Les communes de moins de 15 000 habitants de Bordeaux Métropole abondent au régime d'aide « Bibliothèque ».
- définition par la maîtrise d'ouvrage d'au moins un axe de coopération avec son environnement territorial : conditions d'accès aux services, harmonisation des règlements et des horaires, informatisation en réseau, programmation culturelle concertée, compétence totale ou partagée pour les communautés de communes...
- aide réservée aux projets permettant la construction d'un ou plusieurs équipements répondant aux critères suivants (ex-type B1 + seuil intervention état).

Rappel critères B1 :

- surface minimum : 0,07 m² / habitant à desservir - 100 m² minimum
>> le nombre d'habitants à desservir étant donc défini au cas par cas selon le périmètre du projet territorial : une commune, plusieurs communes, tout ou partie d'une communauté de communes.
- horaires hebdomadaires minimum d'ouverture : 12 h 00
- personnel qualifié minimum : 1 salarié qualifié / 2 000 hab. - 1 agent cat.B fil. culturelle / 5 000 habt
DUT ou DEUST Métiers du livre, titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF, BEATEP médiateur du livre ou cycle de formation de base dispensé par une BDP. Un plein temps à partir de 5 000 hb, un mi-temps de 2 000 à 4 999 hb, un tiers-temps en-dessous de 2 000 hb
- crédits minimum d'acquisition tous documents : 2 € / habitant à desservir

« Médiathèque de territoire - relais de biblio.gironde »

- règles d'éligibilité identiques à celles de « Médiathèques de territoire » mais est réservé aux projets prévoyant l'adjonction d'un relais de Pays de biblio.gironde.

« Bibliothèque »

- aides réservées aux projets des communes et communautés de communes ne répondant pas aux critères d'éligibilité du type « Médiathèque de territoire » ainsi qu'aux communes de moins de 15 000 habitants de Bordeaux Métropole.

aux taux d'intervention déclinés ci-après, comme pour toutes les aides du Département aux collectivités de Gironde, est appliqué un « coefficient de solidarité » (CDS) calculé tous les ans pour chaque commune et communauté de communes

Nature des opérations subventionnables	Critères d'éligibilité / pièces	Taux maximal applicable
Étude de faisabilité (investissement) ► Médiathèque de territoire	► préalable requis pour un projet intercommunal englobant la totalité du territoire communautaire concerné, aide également accessible aux autres périmètres de projets. ► élaboration d'un cahier des charges en adéquation avec le Schéma biblio gironde. Mise en place d'un COPIL avec participation du Département. Participation de biblio.gironde à la commission d'appel d'offre avec voix consultative. ► peuvent être pris en compte sous ce chapitre les frais inhérents au recours à un tiers pour mener une démarche participative de type « design de service » auprès de la population (consultation publique, ateliers de définition de service, etc...). Pièces: ► délibération de la CdC ou de la ou des communes porteuses du projet, transmise au contrôle de légalité, sollicitant l'aide financière du département, approuvant le projet et mentionnant le plan de financement. ► une note de présentation et de motivation de l'opération. ► cahier des charges de la consultation. ► devis descriptif et estimatif de la société retenue pour réaliser l'étude.	► 35 % du montant total hors taxe de l'étude ► plafond de la dépense subventionnable totale : 20 000 € HT soit un montant maximum de subvention de 7 000 € hors CDS.
étude de programmation (investissement) ► Médiathèque de territoire	► aide accessible aux projets susceptibles d'être accompagnés au titre de la construction (voir aide « construction-extension »). ► élaboration d'un cahier des charges en adéquation avec le Schéma biblio gironde. Mise en place d'un COPIL avec participation du Département. Participation de biblio.gironde à la commission d'appel d'offre avec voix consultative. Pièces: ► délibération de la CdC ou de la ou des communes porteuses du projet, transmise au contrôle de légalité, sollicitant l'aide financière du département, approuvant le projet et mentionnant le plan de financement. ► une note de présentation et de motivation de l'opération. ► cahier des charges de la consultation. ► devis descriptif et estimatif de la société retenue pour réaliser l'étude.	► 35 % du montant total hors taxe de l'étude ► plafond de la dépense subventionnable totale : 20 000 € HT soit un montant maximum de subvention de 7 000 € hors CDS.

construction-extension (investissement) ► Médiathèque de territoire ► Médiathèque de territoire - relais biblio.gironde	► aide réservée aux projets permettant la construction d'un équipement de type B1 ► périmètre du projet : une commune / plusieurs communes / un territoire de projet à définir dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage communautaire ► définition par la maîtrise d'ouvrage d'au moins un axe de coopération avec son environnement territorial : conditions d'accès aux services, harmonisation des règlements et des horaires, informatisation en réseau, programmation culturelle concertée, compétence totale ou partagée pour les communautés de communes... ► mise en place d'un COPIL avec participation du Département. Participation de biblio gironde aux commissions d'appel d'offre avec voix consultative. Critères B1: • Surface minimum (hors éventuel relais biblio gironde) : 0,07 m* / habitant à desservir (périmètre défini dans le cadre du projet) - 100 m² minimum. • Horaires hebdomadaires minimum d'ouverture : 12h00. • personnel qualifié minimum : 1 salarié qualifié / 2 000 habt. - 1 agent cat. B fil. culturelle / 5 000 habt. (DUT ou DEUST Métiers du livre, titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF, BEATEP médiateur du livre ou cycle de formation de base dispensé par une BDP. Un plein temps à partir de 5 000 hb, un mi-temps de 2 000 à 4 999 habt, un tiers-temps en dessous de 2 000 habt.). • crédits minimum d'acquisition tous les documents : 2€ / habitant à desservir.	► 20 % d'aide du Département sur le montant total HT (travaux + maîtrise d'oeuvre). ► plafond de la dépense subventionnable totale : 3 000 000 € HT (hors surcoût lié à un éventuel relais de biblio.gironde, surcoût pris en charge à 100 % par le Département) soit un montant maximum de subvention de 600 000 € hors CDS. ► aides cumulables avec les aides au patrimoine le cas échéant Les modalités d'occupation des locaux dédiés à un éventuel Relais biblio.gironde seront précisées dans la convention de mise en œuvre de la subvention qui sera signée entre le Département et la commune ou communauté de communes porteuse du projet
	Pièces: ► délibération de la CdC ou de la ou des communes porteuses du projet, transmise au contrôle de légalité, sollicitant l'aide financière du département, approuvant le projet et mentionnant le plan de financement. ► une note de présentation et de motivation de l'opération. ► l'Avant Projet Sommaire des travaux. ► situation juridique de l'immeuble. ► acte notarié ou déclaration de propriété ou bail de longue durée. ► convention d'honoraires. ► descriptif technique des travaux. ► détail estimatif des travaux. ► plan général des travaux. ► plan de distribution, façades et coupes. ► total détaillé des surfaces du projet.	

aménagement mobilier [investissement] ► Médiathèque de territoire	► aménagement lié à la construction, la rénovation, l'extension d'un projet éligible à l'aide à la construction (B1). ► mobilier adapté aux services d'une bibliothèque et aux conditions d'accessibilité des personnes en situation de handicap. ► participation de bibliogironde aux commissions d'appel d'offre avec voix consultative. Pièces: ► délibération de la CdC ou de la ou des communes porteuses du projet, transmise au contrôle de légalité, sollicitant l'aide financière du département, approuvant le projet et mentionnant le plan de financement. ► une note de présentation et de motivation de l'opération. ► le devis descriptif et estimatif ► schéma d'implantation détaillé : zone adultes, enfants, numérique...	► 20 % du coût total HT de la dépense. ► plafond de la dépense subventionnable totale : 450 000 € HT. Soit un montant maximum de subvention de 90 000 € hors CDS. * Aide non renouvelable
constitution d'un fonds documentaire initial [investissement] ► Médiathèque de territoire	► création d'un fonds initial dans le cadre du projet de nouvelle médiathèque. ► gratuité d'adhésion et d'emprunt pour les usagers du réseau résidant dans la CdC, ou dans la ou les communes du périmètre de projet. Pièces: ► délibération de la CdC ou de la ou des communes porteuses du projet, transmise au contrôle de légalité, sollicitant l'aide financière du département, approuvant le projet et mentionnant le plan de financement. ► une note de présentation et de motivation de l'opération. ► le montant estimatif de la dépense.	30% du coût total HT de la dépense plafond de la dépense subventionnable totale : 150 000 € HT. soit une subvention maximum de 45 000 € hors CDS (étalée sur 2 ans)
équipement informatique spécialisé (Système Informatique de Gestion de Bibliothèque et son matériel) [investissement] ► Médiathèque de territoire ► Bibliothèque	► projet d'informatisation ou de ré-informatisation de la gestion la bibliothèque : gestion des lecteurs, des collections, des prêts, site web... ► élaboration d'un cahier des charges. ► participation de biblio gironde aux commissions d'appel d'offre avec voix consultative. Pièces: ► délibération de la CdC ou de la ou des communes porteuses du projet, transmise au contrôle de légalité, sollicitant l'aide financière du département, approuvant le projet et mentionnant le plan de financement. ► une note de présentation et de motivation de l'opération. ► le devis descriptif et estimatif de l'opération ► le cahier des charges, la réponse au cahier des charges	► 25 % du coût total HT de la dépense portant sur le matériel (réseau, serveur, UC et périphériques), le mobilier spécialisé, le câblage, les logiciels (système et progiciels bibliothèque), les services initiaux (installation, formation). ► plafond de la dépense subventionnable totale : 150 000 € HT. soit un montant maximum de subvention de 37 500 € hors CDS. *aide renouvelable tous les 5 ans

équipement numérique [investissement] ▶ Médiathèque de territoire ▶ Bibliothèque	▶ création, gestion et animation d'un espace numérique en lien avec le projet initial de médiathèque, création d'un nouveau service numérique à la population, aide à la mise à la disposition de la population de nouvelles ressources numériques. ▶ élaboration d'un cahier des charges. ▶ participation de biblio gironde aux commissions d'appel d'offre avec voix consultative. Pièces: ▶ délibération de la CdC ou de la ou des communes porteuses du projet, transmise au contrôle de légalité, sollicitant l'aide financière du département, approuvant le projet et mentionnant le plan de financement. ▶ une note de présentation et de motivation de l'opération précisant les publics cibles, la valeur-ajoutée de service attendue, les modalités de fonctionnement du nouveau service (ressources humaines, formation des personnels, services à la population, horaires publics...) ▶ le devis descriptif et estimatif	▶ 25 % du coût total HT de la dépense portant sur le matériel (réseau, serveur, UC et périphériques, tablettes, liseuses, bornes...), le mobilier spécialisé, le câblage, les logiciels, les contenus numériques l'année de mise en service (acquisition de ressources, abonnements), les services initiaux (installation, formation). ▶ plafond de la dépense subventionnable totale : 50 000 € HT. soit un montant maximum de subvention de 12 500 € hors CDS
---	--	--

Partez à la découverte de votre bibliothèque sur :

biblio.gironde.fr